

FORMATION : TITRE PROFESSIONNEL

Technicien Traitement des eaux

Code RNCP 34506

Le métier 	La personne peut assurer le fonctionnement de systèmes de production d'eau potable ou spécifique et de traitement des eaux usées domestiques ou industrielles. Elle peut intervenir dans trois grands domaines : la production d'eau potable, la production d'eaux spécifiques pour les entreprises (eaux de refroidissement...) ou le grand public (campings...), le traitement des eaux usées (station d'épuration...) et des boues d'épuration.
Profils et prérequis 	Pour le TP, il faut être âgé(e) de 18 ans à l'entrée de la formation et être titulaire du permis de conduire. (Aucun diplôme n'est demandé) L'accès à tout ou partie de la formation (bloc de compétence) n'est pas possible actuellement. La validation d'acquis d'expérience est possible. Nous contacter pour toute autre modalité d'accès.
Objectifs de la formation 	Le TP Technicien Traitement des Eaux permet de/d'obtenir les compétences professionnelles suivantes : - Analyser des échantillons d'eau et de boues ; - Conduire différents procédés de traitement d'eaux et de boues ; - Maintenir des installations de traitement d'eaux et de boues.
Organisation et durée de la formation 	- La formation est en alternance et se déroule entre 10 et 12 mois - La durée de formation en centre est de 16 semaines, soit 545 heures - La durée en entreprise est de 26 semaines

Statuts 	- Salarié(e) en contrat d'apprentissage - Salarié(e) en contrat de professionnalisation
Contenu de la formation 	Formation théorique : la formation est découpée en 3 blocs de compétences : CP 1 : Prélèvement des échantillons d'eaux et de boues • Mode de prélèvement, matériel d'analyse, manipulation de base • Sécurité, hygiène, réglementation CP 2 : Réalisation des analyses des échantillons d'eaux et de boues • Contrôle et analyse des eaux potable, usée, des rejets et des boues. • Base en chimie et microbiologie • Sécurité, hygiène, réglementation CP3 : Interprétation des résultats des analyses d'eaux et de boues • Interprétation et conclusion • Réglementation CP4 : Conduite d'une installation de production et de traitement d'eaux par procédés physico-chimiques • Type de procédés physico-chimique d'installation et procédés en eau potable • Procédés industriels de traitement des eaux usées CP5 : Conduite d'une installation de traitement biologique • Type d'installation et procédés collectifs classiques (boues activées/biofiltres/filières rurales/méthanisation) • Assainissement Non Collectif CP6 : Conduite d'une installation de traitement de boues d'épuration • Type d'installation et procédés CP7 : Réalisation de l'entretien courant des instruments de prélèvement et de mesure utilisés dans les installations de traitement des eaux et des boues • Conduite et maintenance, suivi des paramètres et prise de décision en cas d'anomalie

Contenu de la formation 	CP8 : Réalisation des opérations de maintenance préventive et curative des équipements de traitement des eaux et des boues • Télégestion appliquée • Maintenance mécanique des équipements de stations de traitement • Electrotechnique, automatisme • CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confinés) • Habilitation chlore • Habilitation électrique • Hydraulique de base et pompes CP9 : Réalisation des opérations de maintenance préventive et curative des réseaux de collecte et de distribution des eaux. • Réseaux • Maintenance mécanique des équipements de réseaux • Entretien et maintenance, suivi de réseau, lecture de plan Autres blocs : • Suivi et accompagnement • Communication professionnelle et organisationnelle Formation pratique : 16 semaines en centre de formation et 26 semaines en entreprise Objectifs : mise en situation pratique avec application des méthodes de diagnostic et d'analyse d'un système de production ou de traitement des eaux et des boues
Evaluation 	15 évaluations en cours de formation : référencées dans un livret d'évaluation construit en amont de la formation, à évaluer par les formateurs au cours de la formation en centre Session d'examen (5 épreuves) : • Questionnaire professionnel type QCM (2 heures) • Entretien technique, sur les réponses apportées au questionnaire (10 minutes) • Mise en situation professionnelle (5 heures) • Questionnaire à partir de production (40 minutes) (type mémoire de stage) • Entretien final (20 minutes)

	Pour la session d'examen, chaque candidat sera évalué par un jury constitué de deux professionnels du domaine de l'eau.
Certification 	L'obtention du diplôme se fait après délibération du jury en fonction des résultats des évaluations contenus dans le livret d'évaluation en cours de formation, du livret du dossier professionnel et des résultats des différentes épreuves de la session d'examen. Il est délivré par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.
Méthodes et suivi pédagogique 	L'objectif pédagogique principal est de développer l'opérationnalité en situation professionnelle. Les cours ont lieu en présentiel avec des visites d'entreprises de production ou de traitement des eaux, de méthanisation... Les périodes en entreprises feront l'objet d'une restitution de vécus à chaque retour en centre. Une visite par an en entreprise et un contact par téléphone seront effectués par un référent de formation pour l'ensemble des périodes de mises en situations professionnelles. Nous nous engageons à développer une démarche réflexive auprès de nos apprenants dans le cadre des analyses de pratiques professionnelles et de retour d'expérience. Nous pouvons nous appuyer sur nos propres installations et celles de nos partenaires pour les parties pratiques, l'utilisation de chiffres technico-économiques, l'utilisation de données issus de l'exploitation de sites.
Equipe pédagogique 	Le ou la coordonnateur/trice pédagogique de la formation en collaboration avec le secrétariat pédagogique prend en charge le recrutement des alternants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours. Il ou elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Il ou elle coordonne les interventions des professionnels. Les formateurs/trices sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence.

Les plus de la formation au CFA/CFPPA d'Ahun 	- Partenariat avec l'Office International de l'Eau pour la formation TP - Réseau de maîtres d'apprentissage depuis plus de 20 ans - Pédagogie de mise en situation professionnelle des apprenants en centre et en entreprise - Installations pédagogiques variées de très grande qualité
Coût et mode de financement de la formation 	La formation en alternance est financée à 100% par les OPCO pour le secteur privé et à 50% par le CNFPT (secteur public). Pour obtenir un devis, contactez : sidonie.dumonteil@educagri.fr (secrétariat comptable du CFA) maud.bernussou@educagri.fr (directrice du CFA) Pour les autres possibilités de financement, contacter le CFPPA.
Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap 	Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Deux référentes handicap sont à votre écoute pour vous conseiller et vous orienter. • Pour le CFPPA  05 55 81 48 90  caroline.esposito@educagri.fr • Pour le CFA  05 55 81 48 93 (ligne directe)  stephanie.grandet@educagri.fr

Locaux mis à disposition 	● Le CFPPA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. ● Le CFA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur les mêmes amplitudes horaire. Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques. Dans l'enceinte de l'établissement, les apprenants ont accès au réfectoire. Des chambres peuvent-être proposées. Location de chambres pour le CFPPA : ☎ 05 55 81 48 90 (Mme Anne Marceron) ✉ anne.marceron@educagri.fr Internat pour le CDFA : ☎ 05 55 81 48 91 (Mme Fanny Richard) ✉ fanny.richard@educagri.fr
Pour plus d'informations	marine.ridoire@educagri.fr (coordinatrice des BTSA GEMEAU en apprentissage et en formation continue) ✉ stephanie.grandet@educagri.fr (secrétaire pédagogique référente de la formation par apprentissage) fanny.richard@educagri.fr (responsable éducative et pédagogique du CFA)

Nos coordonnées



CFPPA de la Creuse

 Le Chaussadis - 23150 Ahun

 05 55 81 48 90

 cfppa.ahun@educagri.fr

CFA de la Creuse

 Le Chaussadis - 23150 Ahun

 05 55 81 48 91

 cfa.creuse@educagri.fr